

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 22/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absente excusée : Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 22/07/2024

Secrétaire de séance : Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : PROPOSITION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE IT 04 – CREATION DE STATIONNEMENTS SUR LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de création de stationnement sur la traversée du village et la délibération du 08 avril 2024 validant le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'IT04.

Suite à changement de lieu pour la création des stationnements, il propose de valider le nouveau devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'IT04.

Le montant du devis s'élève à 2 262.50 €HT soit le même montant que le précédent devis.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur ce point.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'IT04 pour le dossier de création de stationnement sur la traversée du village pour un montant de 2 262.50 €HT.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 29 juillet 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE